



Children's Right
to Healthcare

C.R.H.

Children's Right to Healthcare
Dr. Raouf SALTI
Avenue de Champel 81
1206 Genève



GRAND CONSEIL

reçu le 24 SEP. 2025

GRAND CONSEIL			
Expédié le:	Session GC: 25-26.09.2025		
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet:			
Copie à:			

C4176

Secrétariat général du Grand Conseil
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève

Genève, le 24 septembre 2025

A l'attention du Grand Conseil de la République et du canton de Genève

Madame la Présidente,
Mesdames les Députées,
Messieurs les Députés,

Je m'adresse à vous non seulement comme médecin, mais aussi comme témoin direct d'une tragédie humaine. Mon expérience dans de nombreuses zones de crise m'a confronté à des situations particulièrement difficiles. Pourtant, ce que j'observe aujourd'hui à Gaza dépasse tout ce que j'ai connu. La gravité et l'urgence de la situation sont sans précédent.

En 2024, nous avons accueilli à Genève huit enfants blessés de guerre, accompagnés de leurs mères. Le plus jeune avait à peine 14 mois. Je n'oublierai jamais leurs visages. Chacun portait les marques d'un conflit qui ne devrait jamais concerner les enfants : éclats d'obus, amputations, brûlures profondes. Sans une prise en charge immédiate, aucun de ces enfants n'aurait survécu. Grâce au dévouement du corps médical et au soutien des institutions genevoises, ils ont commencé à se reconstruire. Ils vont désormais à l'école, parlent déjà français, et redécouvrent, pas à pas, ce que signifie une enfance.

Mais derrière ces progrès admirables se cache une réalité insoutenable. Parmi les trois familles aujourd'hui résidentes à Genève, l'une d'elles vit toujours dans une douleur quotidienne : celle de Madame Farraj.

Arrivée avec son fils de 17 ans, pesant trente kilos et amputé d'une jambe, elle a vu son enfant reprendre espoir. Mais son mari, ses deux enfants mineurs et ses quatre



Children's Right
to Healthcare

C.R.H.

enfants majeurs sont restés à Gaza. Le 5 août dernier, leur abri de fortune a été frappé. L'un des plus jeunes a été blessé. Plus aucune structure hospitalière n'est fonctionnelle. Sa famille survit dans des conditions inhumaines : sans soins, sans eau potable, dans un contexte de famine avérée et sous la menace constante des bombardements. Chaque jour qui passe met leur vie davantage en péril.

Comment pourrions-nous, en conscience, fermer les yeux sur une telle tragédie ? Ce drame ne nous est pas rapporté par des statistiques anonymes, mais par une mère présente parmi nous, ici à Genève, qui demande simplement de pouvoir protéger ses enfants.

Comme médecin, je sais ce que signifie sauver une vie : c'est un acte concret, immédiat. Mais ici, je vous demande ce qui relève de votre pouvoir, et non du mien.

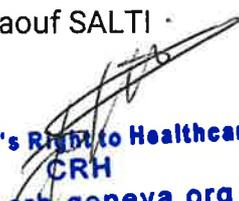
Mesdames et Messieurs les Députés, votre vote peut sauver des vies. Il peut montrer, une fois encore, que Genève ne demeure pas indifférente face à l'injustice.

Permettre le regroupement familial de Madame Farraj n'est pas seulement un geste de solidarité. C'est un acte de cohérence avec nos valeurs, à l'honneur de notre humanité commune. C'est affirmer que la famille est sacrée, que le droit à la vie et à la dignité ne connaît pas de frontières.

Cette résolution est la seule chance pour Madame Farraj de retrouver les siens, et pour ses enfants de grandir en sécurité.

Je vous remercie de votre attention.

Dr. Raouf SALTI


Children's Right to Healthcare
CRH
www.crh-geneva.org
info@crh-geneva.org